

RELEVÉ DE LA DÉCISION N° 2021 05 23
Prise par le Bureau de la Communauté de Communes
Lors de sa réunion du 3 juin 2021

(en application de la délibération du Conseil Communautaire
en date du 30 juillet 2020 portant délégation de compétence au Bureau)

L'an deux mille vingt et un, le 3 juin, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 28 mai, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Présents : François BLANCHET, Isabelle TESSIER, André COQUELIN, Kathia VIEL, Lucien PRINCE, Philippe MOREAU, Isabelle DURANTEAU, Yann THOMAS, Jean SOYER, Hervé BESSONNET, Frédéric FOUQUET, Dominique MALARY, Michel REMAUD, Laurent DURANTEAU

Pôle d'Entreprises à Brétignolles sur Mer : demande de location d'un bureau

La SARL ATLANTIC SERVICES est une entreprise de garde d'enfants, connue sous l'enseigne « NOUNOU ADOM ».

Créée en 2016 à La Roche sur Yon, cette société de services à la personne dispose actuellement de 6 agences :

- Nantes,
- Nort sur Erdre,
- La Roche sur Yon,
- Les Sables d'Olonne,
- Fontenay le Comte,
- Luçon.

Son dirigeant, M. Stéphane CHENU, souhaite, à présent, ouvrir une agence dans le Nord-Ouest Vendée, afin de couvrir le secteur Saint Gilles Croix de Vie – Challans.

Comme indiqué dans son courrier reçu le 13 avril 2021, M. CHENU est candidat à la location d'un bureau de 16 m² au Pôle d'Entreprises de Brétignolles sur Mer.

Saisi de la question le 18 mai 2021, le Groupe de Travail « Développement Economique » a émis un avis favorable à cette demande de location.

**Le Bureau Communautaire,
Dûment convoqué,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 30 juillet 2020 portant définition des délégations d'une partie des attributions du Conseil communautaire au Bureau et au Président,

Vu le courrier de M. Stéphane CHENU en date du 13 avril 2021,

Vu l'avis favorable du Groupe de Travail « Développement Economique » du 18 mai 2021,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article 1 : d'approuver la location du module n°9 (un bureau de 16 m²) du Pôle d'Entreprises communautaire de Brétignolles sur Mer à la SARL ATLANTIC SERVICES (enseigne « NOUNOU ADOM ») de M. Stéphane CHENU, pour une durée de 23 mois, soit du 7 juin 2021 au 6 mai 2023, au tarif mensuel de 217,61 € HT, charges communes comprises, dans les conditions prévues dans la convention d'occupation temporaire ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention d'occupation temporaire correspondante et toute pièce s'y rapportant.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

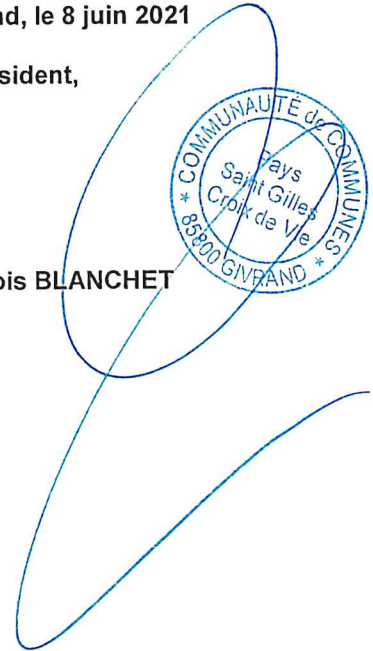
Certifié exécutoire par le Président compte tenu

- :
- de la transmission au contrôle de légalité le : 09 JUIN 2021
 - de l'affichage le : 09 JUIN 2021
 - de la publication sur le site www.pays saintgilles.fr le : 09 JUIN 2021

Givrand, le 8 juin 2021

Le Président,

François BLANCHET



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.